

Foncier urbain, développement local à Tissemsilt et industrie cinématographique

Larbaoui préside une réunion du gouvernement

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6038 - Jeudi 7 décembre 2023 - Prix : 10 DA

Une importante réunion tenue hier à Alger



Le ministère de l'Habitat au secours des bureaux d'études publics

Page 3

En visite à Tindouf

Saihi annonce de nouveaux logements de fonction pour les médecins affectés au Sud

Page 3

Des questions quand on ne devrait avoir que des réponses

Par Mohamed Habili

La guerre opposant la résistance palestinienne à l'armée israélienne, réputée la plus puissante de la région, entre à peine dans son troisième mois. Aussi ne se risquerait-on pas à en prédire les périodicités futures, et encore moins comment elle pourrait se terminer, pour autant d'ailleurs qu'elle soit du genre à prendre fin. Le conflit israélo-palestinien étant en cours depuis 75 ans, il est possible de la ranger dès à présent dans la suite des guerres dans lesquelles il s'est incarné tout à tour, pour le moment certes à l'extrême bout de la chaîne, et en sachant par avance qu'une autre viendrait un jour ou l'autre s'inscrire dans son prolongement, la faisant basculer du même coup dans le passé. Pour le moment toutefois, c'est elle qui tient la scène, et sans qu'il soit possible de la suivre à la trace en se reportant à un texte préexistant. Tout ce qu'on vient de dire semble récuser toute spéculation, disqualifier toute conclusion tant soit peu marquée. Pourtant, cette prudence dans le propos elle-même n'aurait pas été possible si cette guerre se déroulait comme elle devrait le faire, compte tenu du rapport des forces en présence.

Suite en page 3

La machine meurtrière sioniste progresse dans le sud de Ghaza

La tragédie des Palestiniens s'aggrave d'heure en heure



Ph.D. R.

Les forces d'occupation sionistes ont étendu leur offensive génocidaire dans le sud de la bande de Ghaza, y menant des frappes meurtrières contre plusieurs villes, où des centaines de milliers de civils palestiniens sont venus se réfugier depuis le début de l'agression. [Page 2](#)

Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

L'art des gravures sur métaux enregistré

Page 7

Via les frontières avec le Maroc

Mise en échec d'introduction de plus de 13 quintaux de kif

Page 2

La machine meurtrière sioniste progresse dans le sud de Gaza

La tragédie des Palestiniens s'aggrave d'heure en heure

■ Les forces d'occupation sionistes ont étendu leur offensive génocidaire dans le sud de la bande de Gaza, y menant des frappes meurtrières contre plusieurs villes, où des centaines de milliers de civils palestiniens sont venus se réfugier depuis le début de l'agression.

Par Meriem B.

La situation des Palestiniens «s'aggrave d'heure en heure» à Gaza, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). S'exprimant depuis la ville de Rafah, le représentant de l'OMS dans le territoire palestinien occupé, Rick Peeperkorn, a déploré de nouvelles effusions de sang après la reprise des frappes de l'armée sioniste vendredi. «La situation s'aggrave d'heure en heure», a déclaré M. Peeperkorn aux journalistes se trouvant à Genève, par vidéoconférence. «Il y a une intensification des bombardements tout autour, y compris ici dans les régions du sud, à Khan Younis et même à Rafah». Le représentant de l'agence sanitaire mondiale a noté qu'au cours des deux derniers jours, il y a eu «un nombre considérablement croissant de personnes déplacées à l'intérieur de l'enclave en provenance de la région centrale, et même des régions du sud». Dans ce sens, les Palestiniens à Gaza vivent dans «l'horreur la plus totale» en raison de l'agression sioniste, a dénoncé, hier, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, affirmant craindre des «atrocités». «Les civils à Gaza continuent d'être bombardés sans relâche par l'entité sioniste», a déploré Volker Türk, lors d'une conférence de presse à Genève, tout en réclamant un cessez-le-feu. «La situation humanitaire est catastrophique», a assuré M. Türk, rappelant que le chef des opérations humanitaires de l'ONU, Martin Griffiths, avait qualifié la situation d'«apocalyptique». «Les Palestiniens à Gaza vivent dans une horreur totale, qui ne fait qu'empirer», a-t-il ajouté.

Le Haut-Commissaire a souligné qu'il existe «un risque accru» que des «crimes d'atrocités» soient commis, considérés comme les plus graves crimes (génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre). «Des



mesures doivent être prises de toute urgence (...) par tous les Etats, en particulier ceux qui ont une influence, pour prévenir de tels crimes», a demandé le haut responsable onusien.

De son côté le Programme alimentaire mondial (PAM) a prévenu mardi que la reprise des agressions sionistes contre Gaza ne fera qu'intensifier «la crise alimentaire catastrophique qui menace déjà de submerger la population civile». Le Bureau de coordination de l'aide humanitaire de l'ONU (OCHA) a signalé qu'entre l'après-midi du 3 décembre et l'après-midi du 4 décembre, au moins 349 Palestiniens ont été tués et 750 autres blessés. Près de 1,9 million de personnes, soit plus de 85 % de la population de Gaza, ont été déplacées à travers l'enclave depuis le 7 octobre dernier, selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNWRA). L'UNWRA a également confirmé qu'au moins 19 autres collègues avaient été tués lors de frappes aériennes, ce qui

porte le total à 130 morts depuis le 7 octobre.

Le PAM met en garde contre une «catastrophe humanitaire imminente»

Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a mis en garde contre une «catastrophe humanitaire imminente» dans la bande de Gaza, soulignant qu'une paix durable est le seul moyen de l'éviter. Le PAM a déclaré dans un communiqué que la reprise de l'agression sioniste contre Gaza «intensifierait la crise alimentaire catastrophique qui pèse déjà sur les civils». Le communiqué indique que la trêve humanitaire, qui a duré 7 jours et s'est terminée début décembre, a fourni au Programme alimentaire mondial et à ses partenaires un environnement «relativement sûr» pour élargir la portée des opérations de secours. Il a indiqué que la trêve a permis de doubler le nombre de points de distribution

en dehors des abris et de livrer de la nourriture dans certains endroits inaccessibles du nord de la bande de Gaza. Il a souligné que le programme a touché environ 250 000 personnes en une semaine seulement et que la reprise de l'agression sioniste a rendu la distribution de l'aide «largement impossible». Il a expliqué qu'il s'agit d'un désastre pour la population de Gaza, qui compte plus de deux millions de personnes et dépend de l'aide alimentaire comme seule source de subsistance. Le PAM a noté que «seule une paix durable pourrait mettre fin aux souffrances et empêcher une catastrophe humanitaire imminente», appelant à un cessez-le-feu pour des raisons humanitaires.

«Ghaza est l'un des lieux les plus dangereux au monde»

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a

déclaré, hier, que «Ghaza est l'un des lieux les plus dangereux au monde» et que «la situation empirera chaque minute après une autre vague de déplacements». C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par l'agence onusienne sur la plateforme «X». «La situation empirera chaque minute après qu'une autre vague de déplacements a eu lieu à Ghaza, où il n'y a pas de lieu de sûr. La ville tout entière est devenue l'un des endroits les plus dangereux au monde. Il n'y a nulle part où aller, les abris sont bondés (de personnes déplacées), y compris ceux de l'UNRWA», lit-on de même source. Depuis le 7 octobre dernier, l'armée sioniste mène une agression barbare contre la bande de Gaza, et qui a fait jusqu'à mardi soir 16 248 martyrs, dont 7 112 enfants et 4 885 femmes, outre 43 616 blessés, 7 600 personnes portées toujours disparues et des destructions massives d'infrastructures entraînant une «catastrophe humanitaire» sans précédent, selon des sources officielles palestiniennes et onusiennes.

Plus de 60 % des habitations endommagées

Depuis le début de l'agression sioniste à Gaza, le 7 octobre, plus de 60 % des maisons et unités résidentielles ont été détruites, selon un nouveau rapport des autorités palestiniennes à Gaza. «Sur les 305 000 unités touchées, 52 000 sont complètement détruites et 253 000 sont partiellement endommagées, soit 61 % des maisons», indique le rapport. Il est indiqué dans le même rapport que «quelque 121 bâtiments gouvernementaux et 69 écoles étaient complètement hors service et que 275 écoles avaient été partiellement endommagées». «Au cours de l'agression contre Gaza, les avions de l'occupation ont largué plus de 50 000 tonnes d'explosifs sur les maisons des citoyens civils, les hôpitaux, les écoles et les institutions civiles», ajoute la même source. M. B.

Via les frontières avec le Maroc

Mise en échec d'introduction de plus de 13 quintaux de kif

Près de la frontière marocaine a eu lieu, hier, une importante opération menée par les forces de l'ordre, qui a abouti à l'arrestation de soixante-dix dealers de stupéfiants et treize tonnes et trente-deux kilos de kif traité. D'après un rapport officiel de l'armée, durant la période s'étendant du 29 novembre au 5 décembre 2023, pas moins de 348 758 comprimés psychotropes ont été saisis par l'armée. Durant ces mêmes opérations, des détachements de l'armée ont procédé à l'arrestation de douze trafiquants soutenant des

organisations terroristes. Dans les villes de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Djazat et Djanet, pas moins de 178 personnes ont été arrêtées. Les autorités ont par ailleurs saisi 16 véhicules, 118 groupes électrogènes, 76 marteaux piqueurs, en plus de quantités d'explosifs, d'outils de détonation, ainsi qu'un mélange d'or brut et de pierre s'élevant à 30 quintaux. En ce qui concerne la lutte contre la contrebande, les forces de l'ordre ont pu récupérer 6 tonnes de denrées alimentaires et 20 quintaux de tabac,

en plus de l'interpellation de 30 autres individus et la récupération de 9 fusils de chasse. Par la même occasion, les gardes-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives d'immigration clandestine et procédé au sauvetage de 41 personnes à bord d'embarcations clandestines. Pour lutter contre le fléau de la drogue, l'Algérie a instauré de nombreuses mesures, parmi elles, la nouvelle loi 05-23 portant sur la prévention contre la drogue et les psychotropes et la

répression de leur utilisation et commerce illégaux, qui a octroyé plus de prérogatives à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie», a indiqué récemment Mazouni Farid, directeur de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, ajoutant que «la loi 05-23 a renforcé l'ancienne loi 18-04 et a accordé au magistrat la prérogative d'ordonner l'orientation du toxicomane vers un traitement, lorsque l'expertise prouve son état de dépendance».

Doudou Bachir

Foncier urbain, développement local à Tissemsilt et industrie cinématographique

Larbaoui préside une réunion du gouvernement

■ Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement lors de laquelle ont été examinés le projet du décret exécutif fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale du foncier urbain, le projet du décret exécutif portant disponibilité des terrains pour la réalisation de logements et d'équipements publics dans la wilaya de Tissemsilt et enfin la version actualisée du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique.

Par Lynda Naili

A ce titre, et en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de cette réunion plusieurs dossiers ont été mis sur la table du gouvernement. Les membres du gouvernement, sous la houlette du Premier ministre, ont ainsi étudié «le projet du décret exécutif fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale du foncier urbain», a indiqué un communiqué du Premier ministre publié sur sa page Facebook. Ce texte viendra «compléter le décret exécutif relatif au foncier économique destiné à abriter des projets d'investissement et développement nationaux», a expliqué la même source. Notons à ce sujet qu'en octobre dernier, présentant devant les membres du Conseil de la nation le texte de loi définissant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, Laaziz Faid, ministre des Finances, avait indiqué qu'«il sera, dans les jours à venir, pro-

Une importante réunion tenue hier à Alger
Le ministère de l'Habitat au secours des bureaux d'études publics

Une importante réunion a été tenue, hier, au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de Ville afin de trouver des solutions aux problèmes que connaissent les bureaux d'études, a-t-on appris d'une source informée. Le département de Mohamed Tarek Belaribi, à l'écoute des doléances des travailleurs, a réuni des représentants de ces bureaux d'études relevant d'entreprises étatiques, dans le but d'aplanir les difficultés et proposer des solutions appropriées. Les bureaux d'études en question emploient pas moins de 1000 travailleurs et regorgent de compétences nationales. Par cette réunion, le ministère de l'Habitat compte intervenir et prendre les mesures nécessaires pour préserver les postes d'emploi, trouver des solutions susceptibles de leur éviter la faillite et ainsi les remettre sur pied. Il est à préciser que ces bureaux d'études exercent à travers différentes wilayas du pays, relèvent de 12 filiales du secteur du bâtiment et des travaux publics.

M. S.

cedé à l'examen du projet du décret exécutif relatif à la création d'une Agence nationale du foncier urbain». Selon lui, «cette étape intervient suite à l'adoption, au niveau du Secrétariat général du gouvernement, des deux projets de décrets exécutifs portant création, organisation et gestion de l'Agence nationale du foncier touristique et de l'Agence nationale du foncier industriel» qui tous deux «constituent une valeur sûre au profit des habitants, en palliant le manque enregistré dans certains services», avait-il souligné. Et pour cause, les terrains situés en milieu urbain sont nécessaires à la réalisation de projets de services privés complémentaires à ce qui est réalisé au titre des équipements publics, qui ne peuvent «à eux seuls» répondre à la demande croissante sur les services, avait expliqué le ministre.

En outre, et dans le cadre du suivi du programme de développement complémentaire initié par le Président Tebboune au profit de la wilaya de Tissemsilt, les membres de l'exécutif «ont examiné le projet du décret exécutif portant l'orientation d'assiettes foncières réservées à la réalisation de logements et d'équipements publics au niveau de certaines communes de cette wilaya», a ajouté la même source.



Pour rappel, dans le cadre de la concrétisation du programme de développement complémentaire décidé par le président de la République au profit de cette wilaya, le gouvernement a décidé de débloquer 100 milliards DA pour la réalisation de près de 90 projets de développement. «Ce programme permettra d'amorcer une relance socio-économique dans tous les domaines au niveau de cette wilaya historique et révolutionnaire qui pâtit du sous-développement et qui n'a pas bénéficié de projets de développement structurants comme il se doit», avait alors déclaré Aïmene Benabderrahmane, Premier ministre à ce moment-là.

Enfin, s'agissant du secteur de la Culture, Larbaoui et son staff gouvernemental ont examiné «la version amendée de l'avant-projet de loi ayant trait à l'industrie cinématographique», a

poursuivi le communiqué du Premier ministre. Cet examen «intervient à la lumière des orientations émanant du président de la République, incitant à l'enrichissement du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique tout en prenant en considération, d'une part, les recommandations des assises nationales du cinéma» qui se sont tenues au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal-Alger en avril dernier, «en consultation avec les acteurs et les professionnels de l'industrie cinématographique» et, d'autre part, «en répondant aux aspirations des jeunes qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine», a souligné le même document. Ceci, outre «la mise en place d'un mécanisme clair pour le financement des projets cinématographiques», a conclu le communiqué du Premier ministre.

L. N.

En visite à Tindouf

Saihi annonce de nouveaux logements de fonction pour les médecins affectés au Sud

En application des engagements pris par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et afin de remédier au manque criant de médecins dans les wilayas du sud du pays, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a confirmé, hier, depuis la wilaya de Tindouf, la mise à disposition de 50 logements de fonction aux médecins exerçant dans le Sud. Depuis toujours, le manque de médecins dans les wilayas du sud du pays est la source de préoccupation des populations locales qui se voient obligées de faire des kilomètres pour consulter un médecin spécialiste. Ce rush sur les grands hôpitaux des wilayas du nord engendre une surcharge et une pression sur ces établissements de santé. Afin de remédier à ce problème, le gouvernement a récemment multiplié les décisions. Hier, le ministre de la Santé, sur instruction du président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf. Accompagné d'une importante délégation comprenant des cadres de l'administration centrale ainsi que des experts dans plusieurs spécialités, le ministre de la Santé a annoncé la mise à disposition de 50 logements de fonction aux médecins exerçant dans le Sud. Une décision prise conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annoncés lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf. «Je m'engage à doubler le salaire des médecins qui exercent dans le Sud, tout en leur fournissant un logement», avait déclaré le Président Tebboune, lors de sa rencontre avec les notables et représentants de la société civile à Tindouf. Dans un autre contexte, le ministre a procédé à la mise en service de

l'unité de traitement du cancer de l'hôpital mixte de Tindouf, en exécution des instructions du Président Tebboune qui s'est engagé à introduire les spécialités de gynécologie et de cancérologie au niveau de cet hôpital. Par ailleurs, le ministre a donné le coup d'envoi de la caravane médicale au profit des populations itinérantes. Saihi s'est également enquis de la situation du secteur de la Santé au niveau de la wilaya de Tindouf, notamment les projets en cours de réalisation. Il s'agit notamment du projet d'achèvement d'un hôpital de 120 lits dans la commune de Tindouf, le projet de réalisation d'un hôpital Mère-et-enfant de 60 lits dans la commune de Tindouf et l'unité de surveillance sanitaire des frontières. Lors d'une réunion avec les responsables locaux, le ministre a examiné les besoins des habitants de la wilaya en matière de santé. Il est à rappeler que lors de sa

LA QUESTION DU JOUR

Des questions quand on ne devrait avoir que des réponses

Suite de la page une

Logiquement on devrait savoir comment elle va se terminer, puisqu'elle met aux prises une puissance militaire, qui plus est soutenue par les Etats-Unis, et un groupe formé de quelques milliers de combattants retranchés sur un minuscule territoire. On devrait le savoir tout en se reconnaissant dans l'incapacité d'en fixer un terme précis. La partie de loin la plus forte, Israël, se sent mal de n'avoir pas écrasé l'ennemi, d'autant plus mal il est vrai qu'elle est entrée dans la guerre par une débâcle. Deux mois plus tard, elle n'a toujours pas compensé cette dernière par une victoire écrasante, en dépit du fait qu'elle ait déjà anéanti plus de la moitié du champ de bataille. Dans cette guerre, on ne devrait avoir que des réponses. On a encore que des questions. C'est cela qui est anormal, et paradoxalement éclairant, tout en étant en défaveur du plus fort. Une guerre qu'il devrait avoir déjà gagnée et qu'il est encore en train de disputer avec beaucoup de peine et d'acharnement, n'est-ce pas là l'annonce d'une défaite ? Dans une guerre asymétrique, le plus faible a gagné s'il n'a pas perdu, et le plus fort a perdu s'il n'a pas gagné. Donc Israël a perdu jusque-là. Il est toujours possible qu'il redresse la barre et se mette à gagner. Mais ce qui se voit sur le terrain ne milite pas en faveur de cette hypothèse, au contraire, les nouvelles du front seraient plutôt en train d'aggraver son cas. Les chefs militaires israéliens appellent troisième phase de la guerre la phase actuelle, ce que tout le monde considère comme étant la deuxième. Ce n'est pourtant pas bien difficile de compter en l'occurrence, les deux temps étant séparés par une pause de 7 jours. Cela ressemble assez à une fuite en avant. La phase 2 a commencé vendredi dernier, elle n'en est donc qu'à ses débuts. Son trait caractéristique, c'est l'extension des opérations terrestres au sud de Ghaza, alors que ces dernières s'étaient cantonnées au nord au cours de la première. Si les Israéliens découpent en trois tranches les deux mois de guerre, c'est peut-être pour se donner l'impression d'avoir parcouru du chemin depuis le début des hostilités, d'avoir obtenu des résultats par conséquent, alors qu'en réalité ils n'ont fait que tourner en rond dans Ghaza. **M. H.**

visite de travail et d'inspection, fin novembre dernier, le président avait annoncé la visite d'inspection, dans les plus brefs délais, du ministre de la Santé à l'hôpital local ainsi que son équipement.

Thinhinane Khouchi

Entreprises Institution d'un registre public des bénéficiaires effectifs

Un décret exécutif relatif au registre public des «bénéficiaires effectifs» des personnes morales de droit algérien a été publié au *Journal officiel* (JO) n° 76, et ce, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il s'agit du décret n° 23-429 signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 23 novembre 2023, qui a pour objet de fixer les modalités de la tenue du registre public des bénéficiaires effectifs des personnes morales de droit algérien. Le registre des bénéficiaires effectifs est un registre institué auprès du Centre national du registre du commerce, contenant des informations sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales de droit algérien, à travers une base de données publique dans laquelle les données et les informations relatives aux bénéficiaires effectifs sont collectées et mises à la disposition des autorités de surveillance. Le document stipule que toute personne morale de droit algérien est tenue de déclarer le bénéficiaire effectif auprès des services du Centre national du registre du commerce au cours du mois suivant l'institution ou l'immatriculation de la personne morale avec la possession d'une participation majoritaire effective directement ou indirectement, et la ou les personnes physiques qui détiennent directement une partie égale ou supérieure à 20 % du capital ou des droits de vote. Les autorités et les organismes habilités peuvent obtenir sans délai toutes informations disponibles auprès du Centre national du registre du commerce concernant le bénéficiaire effectif. Dans ce cadre, le Centre national du registre du commerce met en place un système d'information sécurisé permettant d'établir en temps réel et par voie électronique des échanges d'information avec les autorités compétentes. Le Centre national du registre du commerce échange des informations sur le bénéficiaire effectif avec ses homologues dans le cadre des conventions internationales et la législation nationale relatives à la protection des données à caractère personnel. Les personnes morales instituées avant la date de publication de ce décret doivent se conformer à ses dispositions dans un délai d'un an, à compter de la date de sa publication au *Journal officiel*. Toute violation des dispositions du présent décret est punie conformément aux dispositions prévues par la législation en vigueur, notamment la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, selon ce décret exécutif qui précise que les modalités de son application sont fixées, le cas échéant, par arrêté du ministre ou des ministres concernés.

R. A.

Communication

Mohamed Laagab reçoit le Directeur exécutif d'Arabsat

■ Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a reçu, mardi soir, le directeur exécutif d'Arabsat, Al-Hamedi Bin Manahi Bin Fahad Al-Anezi et la délégation l'accompagnant, précise un communiqué du ministère.

Par Hatem B.

Lors de cette rencontre, M. Laagab a mis en avant «la politique de l'Etat et la stratégie du ministère visant à diversifier les partenariats médiatiques entre les différentes institutions de diffusion et rechercher, impérativement, de plus larges moyens pour renforcer la présence de l'Algérie sur le système mondial de diffusion». L'occasion était également pour le ministre d'exprimer «la volonté de l'Algérie de développer les relations avec Arabsat, notamment en ce qui concerne le volet formation, ce qui est prévu par la nouvelle loi sur l'information pour garantir une formation de qualité au profit des journalistes et des professionnels et être au diapason des développements technologiques et techniques modernes dans le secteur de l'Information et de la Communication». M. Laagab a passé en revue les «nouveaux acquis de la loi sur l'audiovisuel pour les chaînes de télévision, ouvrant grand la voie à la création d'autres chaînes de télévision dans l'avenir», rappelant que l'Etablissement public de télédiffusion d'Algérie (TDA) était le «seul habilité à conclure des partenariats et des accords et à suivre les aspects techniques avec Arabsat ou autres». Pour sa part, le directeur général d'Arabsat a présenté «un exposé détaillé sur les atouts de son institution et les services qu'elle



offre à tous ses opérateurs, dont l'Algérie, placée en tête de ses stratégies». Dans ce contexte, M. Al-Anezi a dit accueillir «favorablement, toutes les idées susceptibles de développer et de renforcer les relations avec l'Algérie», exprimant son admiration pour la «diversité culturelle et touristique de l'Algérie et les possibilités immenses dont elle dispose dans divers domaines», d'où la nécessité, selon lui, «de

les mettre en valeur et de donner à l'Algérie la place qui lui sied dans le système de diffusion en transmettant son image dans le monde entier, d'autant qu'Arabsat dispose de 10 satellites et garantit une couverture complète en Afrique, en Europe, en Amérique et en Asie». Les deux parties ont convenu de la «nécessité de promouvoir les relations de coopération entre l'Algérie et Arabsat à des horizons plus larges et de les

concrétiser sur le terrain», tout en «fournissant un service médiatique de qualité et un contenu médiatique pertinent». L'audience s'est déroulée au siège du ministère de la Communication, en présence de «représentants de TDA, de cadres du ministère et des deux directeurs généraux de la Radio et de la Télévision nationales».

H. B.

Zones côtières

Une cartographie de vulnérabilité du littoral national s'impose pour évaluer les risques

Des experts ont préconisé, mardi à Alger, lors d'une Journée d'étude sur le développement durable des villes côtières, l'élaboration d'une cartographie de vulnérabilité du littoral national pour prévenir des risques écologiques et assurer un développement durable. Une cartographie de vulnérabilité du littoral est primordiale pour appréhender les différents risques, tels les érosions et les inondations, afin de promouvoir un développement résilient des villes côtières, ont souligné les experts intervenant à l'occasion de cette journée d'étude organisée par l'Ecole nationale de l'administration (ENA) conjointement avec l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL). «Nous ne pouvons pas gérer l'espace littoral et prendre les bonnes décisions si

nous ignorons ses vulnérabilités par rapport à certaines activités industrielles», a souligné Samir Grimes, directeur de laboratoire de recherche au niveau de l'ENSSMAL. Dans son intervention, M. Grimes a mis en exergue la contribution des zones côtières dans le développement économique et la création d'emplois. Il a toutefois prévenu que certaines infrastructures établies au niveau de ces zones posent des risques écologiques et fragilisent les littoraux. Selon cet expert, l'évaluation des risques pour l'élaboration d'une carte de vulnérabilité aidera les pouvoirs publics à prendre les bonnes décisions en matière d'investissement, en tenant compte de l'aspect écologique et sanitaire. Abondant dans le même sens, le professeur universitaire Azzedine Belkacem Nacer a mis en garde contre l'urbanisation

excessive des grandes agglomérations littorales et leur extension. Il a également alerté contre les diverses formes de pollutions notamment industrielle et plastique, qui pèsent sur la santé humaine et menacent la biodiversité marine, appelant à l'anticipation des effets des risques côtiers aggravés par le changement climatique. A ce propos, il a fait observer que plus de 51 % des unités industrielles sont localisées sur la côte, se caractérisant par une forte concentration démographique. «Les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral qui ne représente que 4 % du territoire», a-t-il rappelé, ajoutant que cette forte pression sur les zones côtières augmente «considérablement» durant la saison estivale, ce qui impose des défis supplémentaires, notamment pour les infrastructures de traitement

des eaux usées, de la collecte et la gestion des déchets.

Pour atténuer les impacts écologiques de l'urbanisation et l'industrialisation de ces zones, l'expert plaide pour la mise en place d'un outil de veille et d'aide à la décision et à l'activation du Haut Conseil de la mer. Il a appelé aussi à «corriger les inégalités sociales entre les zones littorales urbaines et rurales en encourageant l'agrotourisme (la promotion des produits du terroir)». Au terme de cette rencontre, une convention a été signée entre les deux écoles pour promouvoir le partenariat scientifique et le partage de connaissances en matière de gestion des territoires. Le document a été paraphé par le directeur de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda et la directrice de l'ENSSMAL, Lynda Boutekrab.

Amel N.

Assurances

Le secteur s'oriente davantage vers la participation dans l'économie nationale

■ Le P-DG de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), Nasser Sayes, a souligné, à Oran, que le secteur des assurances en Algérie s'oriente davantage vers la participation dans l'économie nationale, à travers la modernisation de sa performance, la diversification du portefeuille d'activités et de services pour répondre aux exigences des clients et aux besoins de l'économie.



Par Salima K.

M. Sayes a déclaré à la presse, en marge d'un colloque organisé par la CAAT sur le thème «L'assurance, facteur de résis-

stance et de développement économique», qu'il faut œuvrer à accroître la contribution du secteur des assurances au produit national brut, à travers la modernisation de la performance et la diversification des services fournis, soulignant que le taux de

participation est actuellement estimé à 0,7 %.

Le même responsable a ajouté qu'un tel objectif «s'inscrit dans la nouvelle vision économique approuvée par les pouvoirs publics, à travers laquelle ils aspirent à rendre l'économie nationale plus ouverte, plus diversifiée et source d'allègement de la dépendance aux hydrocarbures».

Il a, en outre, évoqué la stratégie nationale mise en place par les plus hautes autorités dans le cadre des nouvelles perspectives économiques, afin d'évoluer progressivement vers une économie créatrice de richesses et diversifiée, capable de rivaliser sur les marchés internationaux.

Selon M. Sayes, «cette nouvelle stratégie impulsera le marché de l'assurance à œuvrer pour résoudre tous ses problèmes et augmenter son chiffre d'affaires et son taux de participation à l'économie nationale».

Le même responsable a fait

part d'un nouveau projet de loi relatif au secteur des assurances, qui sera présenté à l'avenir au Parlement, préparé avec la participation de tous les acteurs du secteur des assurances.

Ses dispositions permettront au secteur des assurances d'opérer un bond qualitatif dans sa contribution à l'économie nationale, a-t-il souligné.

Le même intervenant a salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à l'ouverture du capital bancaire public, ce qui est un bon indicateur pour l'économie, qui devra donner des résultats positifs au secteur des assurances et permettra de jouer un grand rôle dans le financement de l'économie nationale et encourager l'épargne à long terme.

Le secteur économique national enregistre, ces derniers temps, une forte activité, a-t-il ajouté, en espérant que les compagnies d'assurance nationales

«suivront le rythme de tout ce mouvement et de la volonté des pouvoirs publics de faire progresser l'économie».

Dans un marché caractérisé par une grande compétitivité, la CAAT a réalisé, au cours de l'année écoulée, un chiffre d'affaires de 26,7 milliards DA, ce qui a renforcé sa position de deuxième compagnie d'assurance sur le marché national, a-t-on indiqué, tout en augmentant son capital au cours de l'année écoulée de 5 milliards DA pour atteindre 25 milliards de DA.

Au cours de cette rencontre, plusieurs interventions ont été animées, notamment «Le rôle de la réassurance dans le renforcement du secteur de l'assurance», «L'assurance comme facteur de flexibilité et de développement économique», entre autres, au cours desquelles les développements mondiaux et les derniers développements dans le domaine de la réassurance ont été débattus, notamment en ce qui concerne les risques émergents et les changements climatiques.

S. K.

Algérie-Turquie

Des opérateurs économiques explorent les opportunités d'investissement commun

Des opérateurs économiques algériens et turcs ont exploré, lors d'une rencontre à Alger, les opportunités d'investissement commun disponibles dans divers secteurs, en vue de renforcer le partenariat et la coopération entre les deux pays.

Organisée par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), en coopération avec le Conseil des exportateurs turcs et l'Association Uludag des exportateurs turcs, la rencontre a été placée sous le thème «Algérie-Turquie : négociations commerciales bilatérales».

A cette occasion, le président du CAAID, Mohamed Amine

Boutalbi, a souligné que cette rencontre visait «à promouvoir les relations économiques bilatérales, à travers la vulgarisation des opportunités commerciales et de partenariat disponible de part et d'autre» et «à faire la promotion des produits des deux pays, en sus de l'examen de leurs potentialités d'investissement».

Pour M. Boutalbi, il s'agit d'exploiter l'opportunité offerte par l'amélioration du climat d'investissement en Algérie, à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement, l'ouverture d'opportunités de partenariat dans le secteur privé, l'adoption du principe gagnant-gagnant et le renforcement de la transition technologique, l'objectif étant de conclure

des partenariats escomptés entre les deux parties, notamment avec la participation de près de 40 opérateurs turcs, représentant plusieurs secteurs, à cette rencontre.

Parmi les secteurs les plus importants, le président du CAAID a cité l'industrie, les machines, les produits de bois et le textile. De son côté, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, Mujahid Kucuk Yilmaz, a affirmé que cette rencontre «permettra d'améliorer les relations algéro-turques», rappelant la récente visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan en Algérie et qui a abouti à la signature de plusieurs accords.

A cet égard, il a appelé les exportateurs turcs à «veiller au rapport qualité-prix pour atteindre dans les plus brefs délais l'objectif de 10 milliards de dollar d'échanges commerciaux entre les deux pays».

Par ailleurs, le membre du conseil d'administration de l'Union des constructeurs automobiles dans la région turque d'Uludag, Ertugrul Tuna Arinci, a salué le statut important de l'Algérie pour les opérateurs turcs, soulignant «la nécessité de renforcer et de développer les relations commerciales bilatérales en exploitant les opportunités disponibles dans les deux p a y s ».

Fatah S.

Allemagne

Chute des commandes industrielles en octobre

Les commandes à l'industrie allemande, plombées par l'étranger, ont chuté plus fortement que prévu en octobre, de 3,7 %, soulignant la faiblesse persistante de la première économie européenne, selon les chiffres publiés par l'institut des statistiques allemand Destatis.

Le fort recul de cet indicateur clef pour le secteur manufacturier, pilier de l'économie allemande,

survient après un léger rebond en septembre, de 0,7 %, a indiqué Destatis.

La baisse en octobre est beaucoup plus forte que celle que prévoient les experts, qui tablaient sur un léger recul de 0,25 %. Elle est due notamment à la faiblesse des grosses commandes ainsi qu'à une chute des commandes en provenance de l'étranger, de 7,6 %, tandis que les commandes venant

d'Allemagne ont augmenté de 2,4 %. «Avec un nouveau recul important en octobre, les entrées de commandes poursuivent leur tendance à la baisse, marquée depuis quelques mois par la volatilité des grosses commandes», a commenté le ministre allemand de l'Economie dans un communiqué. Dans une comparaison sur trois mois, moins volatile, les entrées de commandes d'août à octobre ont

été inférieures de 4,6 % à celles des trois mois précédents.

L'industrie allemande reste confrontée aux prix élevés de l'énergie, à la hausse des taux d'intérêts qui provoque une baisse de la demande et à la faiblesse d'importants partenaires économiques mondiaux, en particulier la Chine. Le gouvernement allemand prévoit un recul de 0,4 % du produit intérieur brut du pays cette année.

N. T.

Marchés

La Bourse de Tokyo ouvre en rebond grâce à la détente des taux obligataires

Après trois séances dans le rouge, la Bourse de Tokyo démarrait hier en rebond, profitant d'une nouvelle détente des taux obligataires américains et japonais, qui donnait une bouffée d'oxygène aux valeurs technologiques. L'indice vedette Nikkei grimpa de 1,28 % à 33 196,81 points vers 00h40 GMT et l'indice élargi Topix prenait 1,09 % à 2 368,24 points. «Les taux d'intérêt américains de long terme ont chuté donc les valeurs technologiques (japonaises, NDLR), notamment celles liées aux semi-conducteurs, devraient grimper», selon Ryuta Otsuka, stratège chez Toyo Securities cité par l'agence Bloomberg. Le cours dollar/yen était quasi stable, un dollar valant 147,23 yens (+0,05 %) vers 00h30 GMT. L'euro se négociait pour 158,90 yens, quasi inchangé là aussi par rapport à la veille. La monnaie européenne s'échangeait par ailleurs pour 1,0793 dollar, contre 1,0797 dollar mardi à 21h00 GMT. Le pétrole était en repli : vers 00h25 GMT le baril de WTI américain cédait 0,19 % à 72,18 dollars.

R. E.

Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

L'art des gravures sur métaux enregistré

■ L'Algérie vient d'enregistrer le dossier «Gravure sur métaux : or, argent et cuivre, compétences, arts et pratiques» à la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est dans le cadre de la 18^e réunion périodique du comité gouvernemental international pour la préservation du patrimoine culturel immatériel qui se tient actuellement dans la ville de Kasane (Botswana) que cette démarche a été prise.

Par Abia Selles

Le dossier «Gravure sur métaux : or, argent et cuivre, compétences, arts et pratiques» est enregistré sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est avec la participation de dix pays, dont la République arabe d'Égypte, l'Arabie saoudite, la République du Soudan, la République tunisienne, la République islamique de Mauritanie, l'État de Palestine et la Libye, que ce dossier a été déposé et enregistré.

En effet, cette démarche a été prise lors de la 18^e réunion périodique du Comité gouvernemental international pour la préservation du patrimoine culturel immatériel qui se tient actuellement dans la ville de Kasane (Botswana).

La préparation scientifique du dossier algérien a été faite par le ministère de la Culture et des Arts à travers le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques.

Le dossier met en évidence le nombre de compétences et de méthodes artistiques associées à la gravure sur or, argent et cuivre à travers les villes algériennes, et leurs usages sociaux en tant que porteur d'identité et de mémoire vivante des dimensions artistique, artisanale et économique.

La gravure et la métallurgie se sont répandues dans de nombreuses villes et villes anciennes, où, par exemple, Tamrasset et la zone tribale sont connues pour l'artisanat argenté, et Batna pour l'art en or, tandis que de nombreuses pierres traditionnelles sont connues chez la population de Constantine, Blida, la capitale et Tlemcen.

Il est à noter que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État algérien pour préserver son patrimoine ancestral en général ainsi que l'artisanat et les traditions antiques en particulier.

Il faut savoir que les gravures sur métaux : or, argent et cuivre, figurent parmi de nombreux



métiers d'artisanat qui méritent d'être mis en valeur. Ces métiers symbolisent la richesse et l'authenticité de la culture algérienne.

Il s'agit d'une grande partie de son identité, son histoire que la mémoire collective garde et protège à travers la transmission

de la formation et du savoir-faire. A. S.

Coopération avec l'université «Djillali-Liabes»

Signature d'une convention avec le théâtre régional de Sidi Bel-Abbès

Une convention de partenariat et de coopération a été signée entre l'université «Djillali-Liabes» de Sidi Bel-Abbès et le théâtre régional pour raffermir le lien entre les académiciens et les praticiens dans le champ artistique et élever le niveau de partenariat entre les praticiens et les étudiants qui s'intéressent au 4^e art, a-t-on appris, mardi, auprès de la chargée de l'information et de la communication de cette institution culturelle, Abbassia Madouni.

La même interlocutrice a indiqué que cette convention a été signée lundi, entre le recteur de l'université, P^r Bouziani Merah,

et le directeur du théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, Rachid Djerourou, dans le cadre de l'intérêt accordé aux activités théâtrales et tout ce qui a trait au 4^e art au niveau artistique, technique et créatif, afin de consolider le lien entre l'étudiant académicien et l'artiste praticien par l'apprentissage.

Cette convention vise également à renforcer les initiatives entre la faculté des lettres, des langues et des arts et la direction du théâtre régional de Sidi Bel-Abbès sous forme de projets qui seront sélectionnés selon un programme annuel et de veiller à les concrétiser en fixant les

objectifs et les mesures à prendre en suivant toutes les étapes, selon un calendrier, a ajouté la même source, assurant que cette convention intervient en application d'un programme de travail renouvelable tous les deux ans. L'objectif de cette convention est également de renforcer les relations artistiques créatives, scientifiques et académiques par l'échange des visites sur le terrain et des stages au profit des étudiants au niveau du théâtre régional, en plus d'assurer une meilleure gestion et, par conséquent, renforcer l'ouverture de l'université sur le théâtre régional.

Cette convention a également pour but une meilleure exploitation des espaces du théâtre régional par les techniciens, les praticiens et les acteurs, ainsi que le renforcement du rôle de l'étudiant universitaire et son insertion par les structures et les espaces du théâtre régional, de l'orienter artistiquement et sur le terrain, en plus d'un meilleur investissement des capacités et des ressources afin d'élever le niveau de l'étudiant universitaire.

Dans le cadre de cette convention, l'université s'engage à contribuer à former, à fournir des équipements et les moyens aux étudiants et à aider les initia-

tives du théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, en soutenant des formations et stages divers, tout en incitant et en encourageant les encadreurs, conformément aux textes de loi.

Le théâtre régional de Sidi Bel-Abbès s'engage, de son côté, à appliquer le programme fixé avec la direction de l'établissement universitaire et de mettre à contribution les divers moyens moraux pour la réussite des stages et des formations au profit des étudiants stagiaires et leur accompagnement dans les grands programmes de la faculté des lettres, des langues et des arts, a-t-on souligné. M. K.

Grève des acteurs à Hollywood

La ratification de l'accord signe la fin définitive du mouvement

De part et d'autre, c'est le soulagement. Le syndicat américain Sag-Aftra a annoncé, mardi 5 décembre, la signature de l'accord définitif entre les acteurs et les studios, signant la fin de la grève effective. Les tournages vont pouvoir reprendre sur la durée. «C'est un âge d'or pour le Sag-Aftra et notre syndicat n'a jamais été aussi puissant», s'est félicitée sa présidente, l'actrice d'«Une Nounou d'enfer» Fran Drescher, dans un communiqué.

Le camp opposé, à savoir l'Alliance de Motion Picture and

Television Producers (AMPTP), représentant les gros studios comme Netflix et Walt Disney, a lui aussi salué cette nouvelle convention collective en vigueur à Hollywood.

«Avec ce vote, l'industrie et ses emplois vont pouvoir revenir en force», a affirmé l'AMPTP dans un communiqué, mettant l'accent sur le gel des productions imposé par la grève pendant un tiers de l'année 2023 et les gros retards pris globalement. Cet accord a été conclu après presque 4 mois, soit 118 jours de grève. Il comprend,

entre autres, une revalorisation conséquente des salaires minimums et la mise en place de primes lors de la mise en ligne de films ou de séries sur les plateformes de streaming. Pour certains acteurs cependant, le plafond minimum d'audience nécessaire pour obtenir ces primes, inscrit dans l'accord, est trop élevé.

Sur les quelque 160 000 membres du Sag-Aftra, 78 % de ses membres ayant voté sur l'accord négocié avec les grands studios ont validé ce contrat de plusieurs années. Mais seuls

38 % des membres du Sag-Aftra avaient pris part au vote.

L'un des autres points bloquants de cet accord concerne l'utilisation de l'intelligence artificielle, à laquelle une partie des acteurs est totalement opposée. De fait, certains comédiens se disent prêts à reprendre la grève. Le comédien Michael Vaccaro a ainsi expliqué à l'AFP : «Le contrat est merdique. J'ai voté contre. Et je suis tout à fait prêt à reprendre la grève. Absolument, à 100 %. En signant ce contrat, nous ne gagnons rien. En reprenant la grève, on peut gagner

beaucoup».

L'accord entériné ce mardi 5 décembre prévoit la mise en place de garde-fous contre l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et pour protéger les comédiens de toute utilisation abusive de leur image.

Les studios pourront toujours avoir recours à l'intelligence artificielle mais en prévenant le syndicat de chacune de ces utilisations. Le Sag-Aftra pourra ainsi négocier des compensations pour les acteurs dont l'image ou la voix aura été utilisée.

R. I.



Guerre en Ukraine

Kiev face au défi d'un soutien occidental qui se fissure

■ «Peur d'être lâchée» : l'Ukraine, dont la contre-offensive face aux Russes n'a pas donné les résultats escomptés, est prise dans des vents contraires avec une aide américaine en question et une unité européenne chancelante à l'approche d'un Conseil européen décisif la semaine prochaine.

Par Rosa C.

Illustration de la fébrilité ambiante, le président ukrainien Volodymyr Zelensky devait s'exprimer virtuellement mardi devant le Congrès américain pour tenter de débloquer une nouvelle enveloppe financière autant débattue que cruciale pour son pays en guerre. Une intervention finalement annulée à la dernière minute, sans donner de raison. Le président français Emmanuel Macron recevra, lui, jeudi à l'Élysée le Premier ministre hongrois Viktor Orban, qui semble vouloir faire obstruction sur le soutien à Kiev. M. Orban a réclamé l'ajournement de deux décisions clés pour l'Ukraine qui doivent être soumises au vote des pays membres de l'Union européenne : l'une relative au soutien budgétaire de 50 milliards d'euros, l'autre sur l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE. La grande contre-offensive ukrainienne lancée en juin a largement échoué à libérer les territoires occupés dans l'Est et le Sud, questionnant sur la poursuite d'une aide occidentale massive. Et si des gains ont été

enregistrés en mer Noire, permettant à Kiev d'exporter plusieurs tonnes de produits agricoles, la situation militaire sur le front terrestre semble désormais figée, sans véritable solution tactique en vue à court terme. Kiev assure cependant pouvoir gagner si l'aide militaire occidentale se poursuit. Or «même sous perfusion continue de l'Occident, l'Ukraine manque d'hommes, là où la Russie n'a pas ce problème», souligne auprès de l'AFP un haut responsable militaire européen en poste à l'Otan, constatant que «dans les cycles de formation (dispensée par l'Otan aux soldats ukrainiens, ndr), ce sont des personnes plus âgées, moins expérimentées qui se présentent désormais». «Il faut maintenant gérer Zelensky, le faire revenir de sa posture un peu jusqu'au-boutiste. Personne ne dit ça officiellement, mais je pense que c'est quand même un peu ce qui se prépare», commente cette source otanienne. De source diplomatique française, on s'efforce d'atténuer ces propos en soulignant que l'Ukraine a pour l'heure «un taux de mobilisation très faible» et que du côté de la

Russie, «les statistiques sont trafiquées». Le moral des Ukrainiens s'est certes érodé, las de cette guerre. Mais sur le terrain, le discours des soldats ne change pas. Bien que la guerre soit très coûteuse, «les Européens ne laisseront jamais tomber l'Ukraine car ils sont conscients que si (Vladimir) Poutine s'empare de l'Ukraine, ce serait un précédent extrêmement dangereux avec des risques pour les pays baltes et la Pologne», estime en outre Tatiana Kastouéva-Jean, experte à l'Institut français des relations internationales (Ifri). La source diplomatique française souligne à cet égard que toutes les raisons ayant conduit à soutenir l'Ukraine, dès le 24 février 2022, restent d'actualité. «Soutenir l'Ukraine, c'est un enjeu de sécurité pour l'Europe et pour la France», a déclaré cette source à quelques journalistes, ajoutant qu'il fallait aussi «battre en brèche l'idée qu'une crise en chassait une autre», en référence aux craintes des Ukrainiens que la guerre entre Israël et le Hamas ne détourne les Européens du conflit en Ukraine. Il est naturel qu'il y ait des interrogations près de deux ans après le début de cette guerre, observe cette sour-



ce diplomatique. «Tout le monde comprend qu'on est dans une période à risques mais je ne vois pas de défaitisme à Bruxelles ou à l'Otan». Pour Tatiana Kastouéva-Jean, il y a néanmoins urgence pour les Européens à faire taire les voix dissonantes telles que celles de la Hongrie au moment où «tout joue en faveur d'un statu quo» sur le plan militaire, et ce, probablement jusqu'aux élections américaines de novembre 2024. Un signal est d'autant plus souhaitable que sur le plan domestique ukrainien, «des querelles au sein des élites sont apparues», souligne l'experte, en référence notamment à la

détérioration des relations entre le président Zelensky et le commandant en chef des forces armées, Valery Zaloujny. «Est-ce la fin de l'union sacrée derrière Zelensky ou est-ce juste une parenthèse liée au défi sur le front ?», s'interroge-t-elle. Dans ce contexte, les diplomates français s'efforcent de convaincre leurs partenaires européens et de l'Alliance Atlantique qu'il est également fondamental de poursuivre le soutien à l'Ukraine afin d'envoyer le signal à Vladimir Poutine de «ne pas compter sur l'épuisement du soutien à Kiev».

R. C.



Commentaire

Duel

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump continue de caracoler en tête des sondages pour les élections primaires des républicains, très loin devant ses adversaires, le président Joe Biden se prépare lui déjà à ce possible face à face pour la présidentielle de 2024, aux airs de déjà-vu. Les deux hommes s'étaient en effet livrés une guerre féroce lors de la dernière course à la Maison-Blanche et aucun coup n'avait été retenu, les invectives et les anathèmes s'étaient même multipliés. Pourtant, fait assez rare pour être souligné, les deux mêmes candidats semblent être sur le point de s'affronter à nouveau malgré l'apparition depuis trois ans de nombreux aspirants à la fonction suprême. Les partisans de Trump lui sont restés farouchement fidèles, continuant à le soutenir coûte que coûte, alors que le président Biden qui a multiplié les maladroites, accréditant pour ses opposants la thèse de la perte de ses fonctions cognitives, est toujours soutenu par une large majorité de démocrates. Or, l'actuel chef d'État américain a déclaré mardi que sa décision n'aurait peut-être pas été la même si Donald Trump ne se trouvait pas en face. «Si Trump n'était pas candidat, je ne suis pas sûr que je me présenterais», a-t-il dit. «Nous ne pouvons pas le laisser gagner», a ajouté le démocrate de 81 ans lors d'une rencontre avec des donateurs de son parti près de Boston (Nord-Est), à propos de l'ancien président républicain. «Trump ne se cache même plus. Il nous dit ce qu'il va faire», a déclaré Joe Biden, ajoutant à propos de l'élection : «Il y va et je dois y aller». Si son rival se retirait, ferait-il de même ? «Non, pas maintenant», a balayé le président. Joe Biden, dont la campagne a du mal à décoller, affirme depuis longtemps qu'il est le mieux placé pour battre à nouveau Donald Trump. Le progressiste, dont l'âge inquiète les électeurs et qui peine à vendre son bilan économique, répète régulièrement que la démocratie elle-même est en jeu dans cette nouvelle confrontation annoncée avec l'ancien promoteur milliardaire. Malgré son impopularité et sauf grande surprise ou grave problème de santé l'obligeant à se retirer, le président américain est presque assuré de remporter la nomination de son parti pour l'élection de novembre 2024. Reste à voir d'abord si son état de santé le supportera, car il reste encore une année avant le scrutin, et si les électeurs conservateurs accorderont leur confiance une fois encore à Donald Trump pour les représenter dans le prochain duel à venir.

F. M.

Thaïlande

Fleurs et prières pour le retour des otages du Hamas

«Je récupère lentement» : un couple de Thaïlandais, pris en otage par le Hamas, a pris part hier à une cérémonie traditionnelle pour leur retour au village avec fleurs et prières, après des semaines de captivité dans la bande de Gaza. «Ce n'était pas OK», indique à l'AFP Natthawaree Mulkan, une femme de 35 ans, sans vouloir donner de détails sur les conditions de son enlèvement. «Je récupère lentement mes moyens». Le 7 octobre, lors de l'attaque sanglante et sans précédent du mouvement islamiste palestinien sur le sol israélien, Natthawaree Mulkan et son compagnon, Boonthong Pankhong, ont été enlevés. Ils se sont retrouvés au nombre des 32 Thaïlandais faisant partie des 240 otages saisis par le Hamas et transférés à Gaza. Le couple a pu rentrer au royaume le 30 novembre, quelques jours après sa libération dans le cadre de la trêve entre le Hamas et Israël. Les autorités de Bangkok ont réussi à négocier la libération de 23 Thaïlandais, mais neuf ressortissants restent toujours retenus dans la bande de Gaza où les combats ont repris avec intensité. «J'ai des crises de panique

quand j'entends des bruits forts», admet Boonthong Pankhong, qui confie avoir encore des difficultés à s'endormir après avoir subi constamment des bombardements. L'homme de 45 ans, qui revient pour la première fois en Thaïlande après six années passées en Israël comme ouvrier agricole, a aussi refusé de s'étendre sur sa captivité. Avec des colliers de fleurs et des prières, le couple, habillé de rouge, a participé à une cérémonie rituelle pour attirer chance et bonne santé, devant une cinquantaine de personnes, à son retour dans son village de la province rurale d'Udon Thani (Nord-Est). Les deux Thaïlandais, qui travaillaient dans la même ferme au moment de leur enlèvement, ont été retenus captifs dans deux endroits séparés. «Nous n'avons rien».

Il y avait au total plus de 30 000 Thaïlandais en Israël, employés la plupart comme ouvriers agricoles, lorsque le Hamas a lancé son raid meurtrier. Ils viennent majoritairement des régions les plus reculées du pays d'Asie du Sud-Est, où l'agriculture est synonyme de pauvreté et d'endettement, et étaient partis avec l'espoir d'ob-

tenir une vie meilleure pour leurs familles restées au pays. Mais leur situation les rendait vulnérables en Israël. Bas salaires, heures de travail excessives, logements insalubres : les travailleurs agricoles thaïlandais étaient confrontés à de graves violations des droits du travail, alertait en 2015 l'ONG Human Rights Watch. Selon Israël, 1 200 personnes, en majorité des civils, ont été tuées lors du raid du 7 octobre au cours duquel environ 240 personnes ont été enlevées et emmenées dans le petit territoire palestinien contrôlé par le Hamas depuis 2007. Le ministère de la Santé du Hamas a fait état de son côté de plus de 16 200 morts, majoritairement des femmes, des enfants et des adolescents, dans les bombardements par l'armée israélienne qui s'est jurée d'«anéantir» le Hamas. Trente-neuf citoyens thaïlandais ont été tués et 19 blessés dans ce conflit. Le royaume a déclaré avoir évacué plus de 8 500 de ses citoyens. Le ministère thaïlandais du Travail a promis aux anciens otages une aide d'environ 50 000 bahts (1 300 euros), mais Natthawaree Mulkan a assuré ne pas en avoir perçu la moitié.



West Ham

Moyes veut garder Saïd Benrahma

Saïd Benrahma, l'international algérien de West Ham, est courtisé par plusieurs clubs saoudiens qui veulent l'enrôler durant le mercato hivernal, a rapporté la presse britannique, mais l'ailier gauche de 28 ans devrait rester en Premier League.

En effet, après que Riyad Mahrez se soit engagé avec Al Ahli, des clubs saoudiens feraient les yeux doux à Benrahma. Cependant, selon

des médias britanniques, le manager des Hammers David Moyes est contre le départ de son joueur dans la mesure où son équipe a un calendrier démentiel cette saison, puisqu'elle est engagée dans plusieurs compétitions, dont la Ligue Europa Conférence.

Pour rappel, Saïd Benrahma qui n'a pas encore marqué en 17 matchs cette saison n'est plus un titulaire indiscutable avec West Ham.

MC Oran

Confiance renouvelée à l'entraîneur Madoui

La direction du MC Oran a réitéré sa confiance à l'entraîneur Kheireddine Madoui, après les débuts difficiles de son équipe en championnat de Ligue 1 de football, a-t-on appris, mardi, auprès du club. Selon la même source, les dirigeants de la formation phare de la capitale de l'Ouest «accordent des circonstances atténuantes» à Madoui, d'autant plus que ce dernier a hérité d'un effectif «limité», conjugué au retard accusé dans la qualification des nouvelles recrues, au nombre de huit. Cette décision intervient quelques jours après la première défaite concédée à domicile par les protégés de Madoui face à la JS Kabylie (3-1), samedi dernier, pour le compte de la huitième journée du championnat. Auparavant, le club était resté sur une victoire, la seule depuis le début de cet

exercice, contre trois nuls et deux défaites. Un parcours mitigé pendant lequel le MCO a obtenu six points, lui valant une peu reluisante 14^e place (1^{er} potentiel non relégable), mais avec un match au moins. A présent, la direction du club, passée depuis septembre dernier sous le giron de la compagnie Hyproc (filiale de Sonatrach), œuvre à qualifier ses nouvelles recrues «dans les meilleurs délais possibles», affirme-t-on de même source. Cela passe par le règlement du dossier des dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs au nombre de 77, précise-t-on de même source, assurant que cette affaire qui a engendré une double interdiction de recrutement de la part de la Fédération algérienne et la Fédération internationale de football «est en voie d'être réglée».

Championnat koweïtien

Lakhdar Adjali, nouvel entraîneur de Burgan SC

Le technicien algérien Lakhdar Adjali est devenu le nouvel entraîneur de Burgan SC, en remplacement du Koweïtien Mohamed Dehilis, a annoncé le club pensionnaire de la division 2 koweïtienne de football mardi sur son compte X (ex-Twitter). Ancien international algérien (7 apparitions/2 buts), Adjali (51 ans) va connaître sa première expérience en tant qu'entraîneur au Golfe, lui qui a exercé son métier jusque-là en France et en Algérie, en dirigeant la barre technique notamment du MO Béjaïa (2016), l'AS Ain M'illa (2018) et de l'USM Annaba (2019). Adjali, assisté dans sa mission du Tunisien Mehdi Ben Harb, faisait partie du staff technique de la sélection tanzanienne de football, dirigée par l'Algérien Adel Amrouche, en compagnie

des deux autres Algériens, Fouad Bouali (adjoint) et Mohamed Réda Assimi (entraîneur des gardiens). La Tanzanie a validé en octobre dernier son billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), grâce au match nul décroché en Algérie (0-0), lors de la 6^e et dernière journée. Burgan SC reste sur une victoire décrochée samedi à domicile face à Al-Salmiya (2-0) dans le cadre des 1/8^e de finale de la Coupe du Prince héritier du Koweït. En championnat, Burgan SC, fondé le 23 mars 2007, occupe la 4^e place au classement avec 5 points, loin derrière le leader Al-Tadamon qui compte 12 unités au terme de la 6^e journée. Les deux premiers accèdent en division 1.

Ligue 2 amateur (7^e journée)

Match perdu par pénalité du RCA face au CRT 0-3

Le Département d'organisation des compétitions (DOC) de la Ligue nationale de football amateur (INFA) a décidé un match perdu par pénalité du RC Arbaa devant le CR Témouchent qui marque trois points et un score de (3-0), a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition mardi. Pour rappel, cette rencontre qui devait se dérouler le 1^{er} décembre 2023 à Témouchent, dans le cadre de la

7^e journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Ouest, n'a pas eu lieu, l'équipe du RCA n'ayant pas présenté les licences. Suite à cette décision, le CR Témouchent se hisse à la troisième place avec 13 points et le RC Arbaa reste scotché à la 16^e et dernière position avec trois petits points. Lors de la 8^e journée prévue demain, le CR Témouchent se déplacera à Chlef pour affronter le MCB Oued Sly.

Ligue des champions africaine (Gr:D - 3^e J)/ Ahly du Caire-CRB demain

Le Chabab pour créer l'exploit

■ *Le CR Belouizdad, seul club algérien à être toujours en lice en Ligue des champions africaine de football, tentera demain soir de créer l'exploit et revenir avec un résultat probant de son déplacement au Caire où il affrontera l'ogre égyptien et africain, le Ahly, pour le compte de la troisième journée de la C1.*



Le Chabab ne désespère pas de piéger les Egyptiens

Par Mahfoud M.

Restant sur une défaite décevante face aux Ghanéens du SC Medeama (2-1) lors de la précédente journée, les gars de Laâkiba feront tout ce qui est en leur pouvoir pour se reprendre au plus vite et rester dans la course aux quarts de finale. Certes, la mission s'annonce très compliquée, car il s'agit de donner la réplique au tenant du titre, mais tout reste possible, il faut juste y croire et se concentrer sur son sujet du début jusqu'à la fin. L'entraîneur Paqueta sait ce qui l'attend et tentera de concocter une surprise au Ahly, lui qui a retenu la leçon de la dernière défaite et sait désormais ce qu'il faudra

corriger pour se reprendre et enregistrer un meilleur résultat.

«Nous ne sommes qu'à mi-chemin dans cette phase de poules et pour l'heure, les jeux ne sont pas encore faits. Tous les pensionnaires de notre groupe peuvent encore se qualifier, et c'est ce que nous espérons à travers la réussite d'un bon résultat à Alexandrie», a déclaré l'entraîneur brésilien du Chabab, Marcos Paqueta, juste avant le départ vers l'Egypte. «Certes, nous déplorons l'absence de certains joueurs clés et la fatigue due à notre long déplacement au Ghana, mais cela ne change en rien notre détermination à réussir un bon résultat en Egypte», a-t-il assuré. Paqueta considère, en effet, que les joueurs dont il dispose «ont bien préparé ce

match» et qu'ils sont «déterminés à relever défi», surtout qu'il s'agit d'un match à six points, contre un concurrent direct pour l'une des deux premières places du groupe, qualificatives en quarts de finale.

Le match Al-Ahly SC-CRB était initialement prévu dans le grand stade international du Caire avant d'être délocalisé à Alexandrie, car la première enceinte a été fermée pour cause de travaux. Ce sont donc les Egyptiens qui occupent actuellement le fauteuil de leader avec 4 points, devant le CRB et Medeama qui comptent 3 points chacun, alors que les Young Africans ferment la marche, avec une seule unité au compteur.

M. M.

Ligue I Mobilis (9^e journée)

Le leader pour creuser l'écart

Le leader de la Ligue I Mobilis, le Mouloudia d'Alger, tentera de creuser l'écart à l'occasion de la 9^e journée du championnat, en recevant son dauphin et poursuivant immédiat, le Paradou AC, dans son enceinte du 5- Juillet, même si théoriquement c'est le PAC qui reçoit, sachant qu'il a opté pour ce stade afin de permettre au large public du «Doyen» de se déplacer en masse et de bénéficier ainsi d'une recette d'entrée colossale. Les «Vert et Rouge» qui cassent tout sur leur passage, sont décidés à continuer sur leur lancée et ajouter le PAC à leur tableau de chasse, ce qui n'est pas impossible. Les gars de Bab El Oued savent, néanmoins, que la mission ne sera pas de tout repos, face à une jeune équipe, certes, mais qui ne cesse de charmer par son jeu vif et chatoyant. Les poulains de

Martins sont, en tout cas, décidés à se donner à fond pour renverser la table et créer la surprise. De son côté, l'USM Khenchela qui se cherche encore en ce début de saison, reçoit la formation du MC El Bayadh et tentera de prendre les trois points qui restent très importants pour la suite du parcours en Ligue I. La JS Kabylie, elle, qui s'était bien reprise lors de la précédente journée en battant le MCO chez lui, aura l'occasion de confirmer avec la réception de la lanterne rouge du championnat, l'ES Ben Aknoun. Le match mettant aux prises le NC Magra à l'ASO Chlef s'annonce équilibré, même si les locaux sont décidés à tout donner pour l'emporter et gagner des places en championnat. L'US Souf qui continue à broyer du noir aura du pain sur la planche avec la réception de la JS Saoura qui revient petit à petit. L'ES Sétif

qui souffle le chaud et le froid essaiera de se reprendre en donnant la réplique à l'US Biskra et fera tout pour prendre les trois points qui restent très importants. A noter que les deux matches, USMA-CSC et CRB-MCO sont reportés à mercredi prochain 17 décembre, en raison de la participation des deux formations algéroises aux compétitions africaines.

M. M.

Le programme

Jeudi 7 décembre :

PAC-MCA (19h)

Vendredi 8 décembre :

USMK-MCEB (15h15)

JSK-ESBA (18h)

Samedi 9 décembre :

NCM-ASO (15h)

USS-JSS (15h)

ESS-USB (18h)

Mercredi 17 décembre :

USMA-CSC (18h)

CRB-MCO (18h)

MDN

Chanegriha reçoit le chef d'état-major de l'Armée de terre tunisienne

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, hier, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée Mohammed Elghoul, chef d'état-major de l'Armée de terre des Forces armées tunisiennes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Monsieur le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a reçu en audience, ce mercredi 6 décembre 2023, au siège de l'état-major de l'ANP, Monsieur le général de corps d'Armée Mohammed Elghoul, chef d'état-major de l'Armée de terre des Forces armées tunisiennes, et ce, en marge des travaux de la 17^e session de la

Commission mixte algéro-tunisienne, chargée du suivi et du contrôle de la mise en œuvre de la coopération militaire entre les deux pays», précise la même source. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des généraux-majors et généraux de l'état-major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation tunisienne, les deux parties «ont tenu des discussions sur l'état de la coopération militaire entre les deux pays frères et ont échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun». Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, conclut le communiqué du MDN. L. B.

Accident mortel de Chaïba à Ouled Djellal

Le parquet ordonne l'ouverture d'une enquête

LE PROCUREUR de la République près le tribunal d'Ouled Djellal a ordonné, hier, l'ouverture d'une enquête par les services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents, pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident de la circulation qui a fait 8 morts, mardi, dans la commune de Chaïba, indique un communiqué du parquet.

En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le ministère public près le tribunal d'Ouled Djellal informe l'opinion publique que le 5 décembre 2023, vers 21h30, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route nationale n° 46, dans son segment reliant la commune de Chaïba à la zone de Bir Naâm, au lieu-dit Sidi Thamer, précise le communiqué.

Cet accident résulte, selon le communiqué, d'une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la ligne

Alger-Biskra et deux véhicules lourds.

Le conducteur du véhicule de transport en commun a effectué une manœuvre dangereuse de dépassement d'une voiture légère sans prendre la précaution de s'assurer que la voie était libre, a fait savoir le même document. Le bus est entré en collision avec un premier poids lourd circulant en sens inverse avant qu'une embardée ne lui fasse heurter l'arrière d'un autre camion, entraînant, sous la violence du choc, le décès de 8 voyageurs et occasionnant des blessures de diverses gravités à 12 autres personnes, dont le chauffeur du bus.

Aussitôt informé de l'accident, le parquet d'Ouled Djellal a ordonné aux services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents d'ouvrir une enquête approfondie pour déterminer les circonstances précises de l'accident.

N. G.

Pétrole

Le Brent en baisse à 76,5 dollars

LES COURS du pétrole baissent hier jusqu'à un plus bas en cinq mois, alors que le gaz se reprenait légèrement. Dans l'après-midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, perdait 0,88 % à 76,52 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, baissait de 0,87 % à 71,68 dollars.

La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé, mardi, que les stocks de brut avaient grimpé d'environ 594 000 barils la semaine dernière, et ceux d'essence de 2,8 millions de barils.

Les données de l'API sont réputées toutefois moins fiables que celles de l'EIA. Les analystes tablent pour leur part sur

une baisse de 1,6 million de barils des réserves commerciales de brut, et sur une hausse d'environ 1,34 million de barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. De son côté, le gaz naturel européen se reprenait hier, poussé par le temps froid.

R. D.

La flambée des prix



Loumis

Djalou@hotmail.com

Mine de Gara Djebilet

Lancement des études techniques pour la réalisation d'une centrale solaire

■ Le Groupe Sonelgaz a annoncé, hier, le lancement des études techniques pour la réalisation d'une centrale solaire dans la wilaya de Tindouf, soulignant que cette centrale d'une capacité de 200 mégawatts (MW) servira à couvrir les besoins énergétiques de la mine de Gara Djebilet et des régions avoisinantes.

Par Samir F.

Le porte-parole officiel du Groupe, Khalil Hedna, a indiqué qu'«en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et en concrétisation de la politique de transition énergétique du pays visant à développer les énergies renouvelables et à diversifier le bouquet énergétique, Sonelgaz a entamé les études techniques nécessaires pour la réalisation d'une centrale solaire d'une capacité de 200 MW dans la wilaya de Tindouf».

Selon la même source, cette centrale qui sera réalisée près de la région de Gara Djebilet, sera «dotée d'un système de stockage d'énergie». «Un appel d'offres



pour la réalisation du projet sera lancé avant la fin de l'année en

cours», a-t-il précisé, ajoutant que «les travaux seront lancés durant le premier trimestre de 2024». Le porte-parole officiel du Groupe a indiqué, par ailleurs, que la centrale entrera en service dans un délai allant de 18 à 24 mois, soulignant qu'elle «sera exploitée pour couvrir les besoins énergétiques de la mine de Gara Djebilet et des régions avoisinantes», après son raccordement au réseau électrique de la wilaya de Tindouf.

Hamid M.

S. F.

Tizi Ouzou

Saisie de plus de 100 grammes de cocaïne

PLUS de 100 grammes de drogue dure (cocaïne) ont été saisis durant le mois de novembre écoulé à Tizi Ouzou, a indiqué, hier dans un communiqué, la sûreté de wilaya. Durant le mois de novembre 2023, les éléments de la Sûreté nationale ont mis la main sur 101

grammes de cocaïne, 600 grammes de kif traité et 744 comprimés psychotropes dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de drogue et de psychotropes, a précisé la même source. Il est fait état, du traitement de 81 affaires de détention de drogue et de psy-

chotropes à des fins de commerce mais aussi pour consommation personnelle, toujours selon le communiqué de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou. Au total, 103 mis en cause ont fait objet de poursuites judiciaires.

Hamid M.